

MULTI-GRANGE !

Fortement ancrées dans le paysage agricole, les granges sont les témoins silencieux d'un savoir-faire rural et d'une architecture traditionnelle.

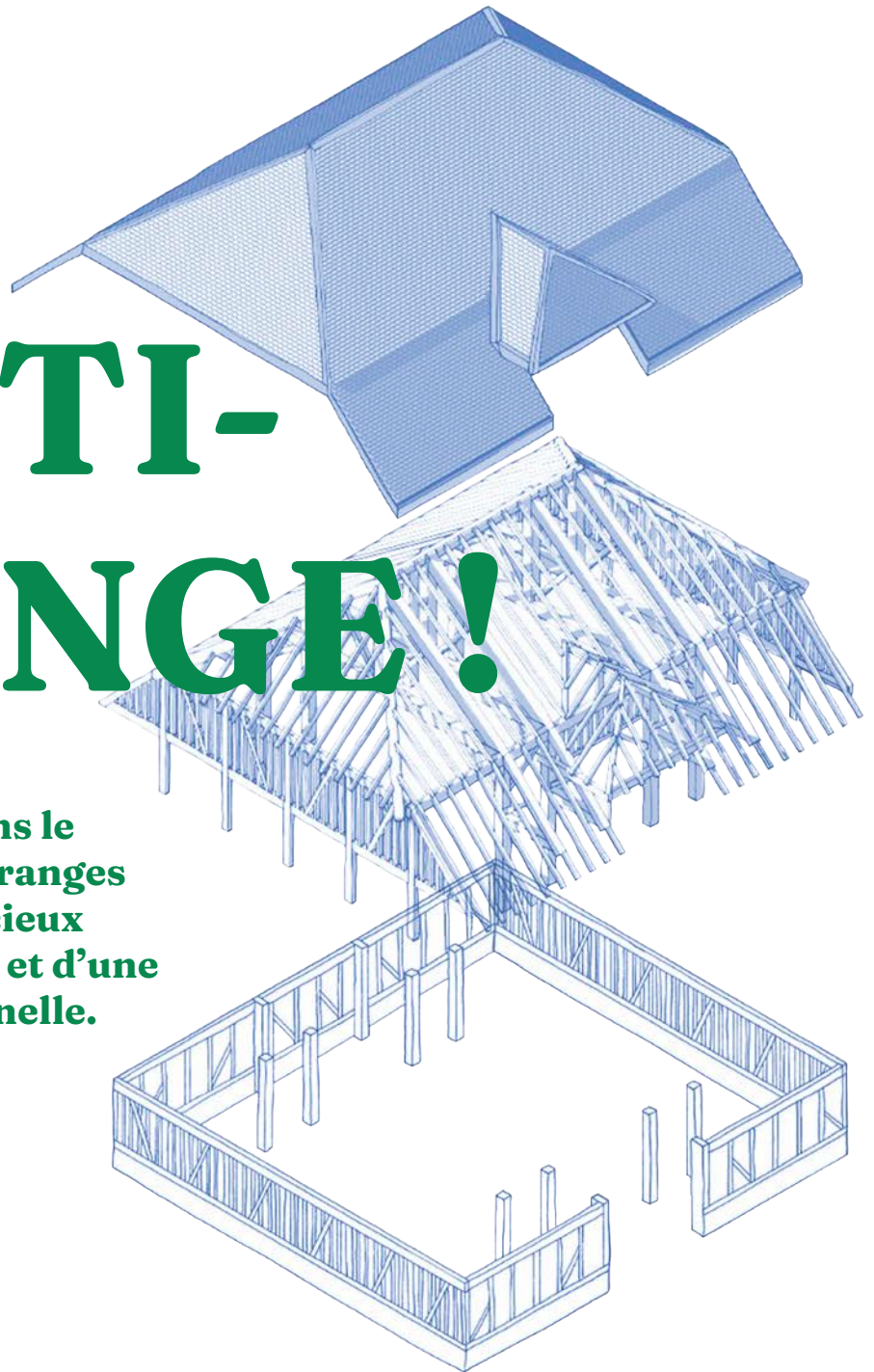


Si aujourd'hui, leur fonction première tend à disparaître, **leur potentiel, lui, ne demande qu'à être révélé.**

Plutôt que de les voir tomber dans l'oubli, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient vous propose de **réfléchir à de nouveaux usages.**

Qu'il s'agisse d'un espace associatif, d'un atelier d'artisan ou encore de logements, le champ des possibles reste vaste.

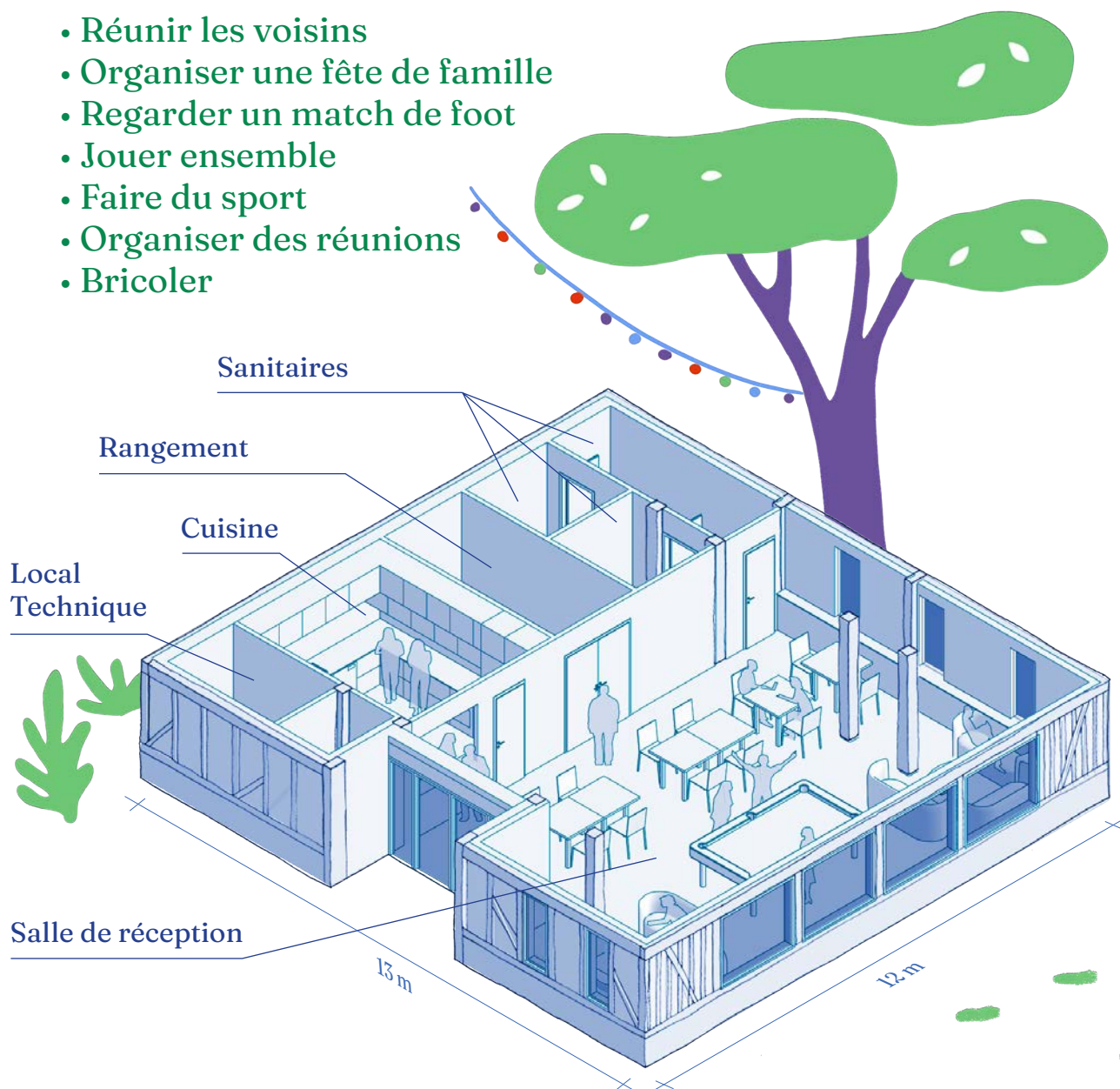
À partir de la grange champenoise typique ci-dessus, voici quelques esquisses, sous forme de fiches pratiques, pour vous inspirer, vous guider et vous encourager à vous lancer dans l'aventure.



UNE SALLE POLYVALENTE

DANS VOTRE COMMUNE ?

- Réunir les voisins
- Organiser une fête de famille
- Regarder un match de foot
- Jouer ensemble
- Faire du sport
- Organiser des réunions
- Bricoler



Budget estimatif :

De 1 000€ / m² à 2 500€ / m²
En fonction de l'état de la grange

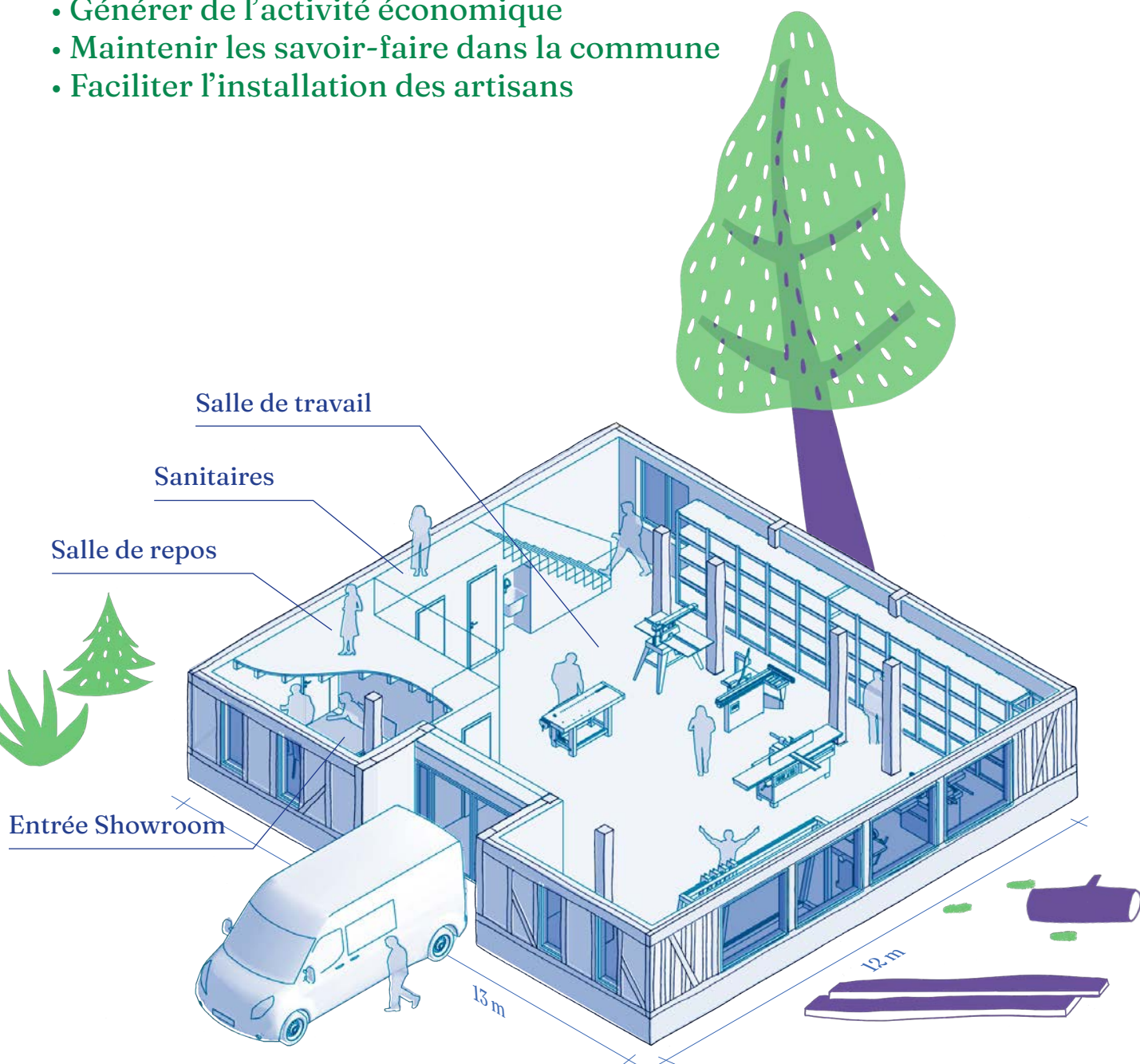
Un total de 133m² au sol avec :

83m² de salle de réception
17m² de cuisine
16m² de sanitaires PMR
10m² de rangement
7m² de locaux techniques

UN ATELIER

DANS VOTRE GRANGE ?

- Générer de l'activité économique
- Maintenir les savoir-faire dans la commune
- Faciliter l'installation des artisans



Budget estimatif :

De 1 000€ / m² à 2 500€ / m²
En fonction de l'état de la grange

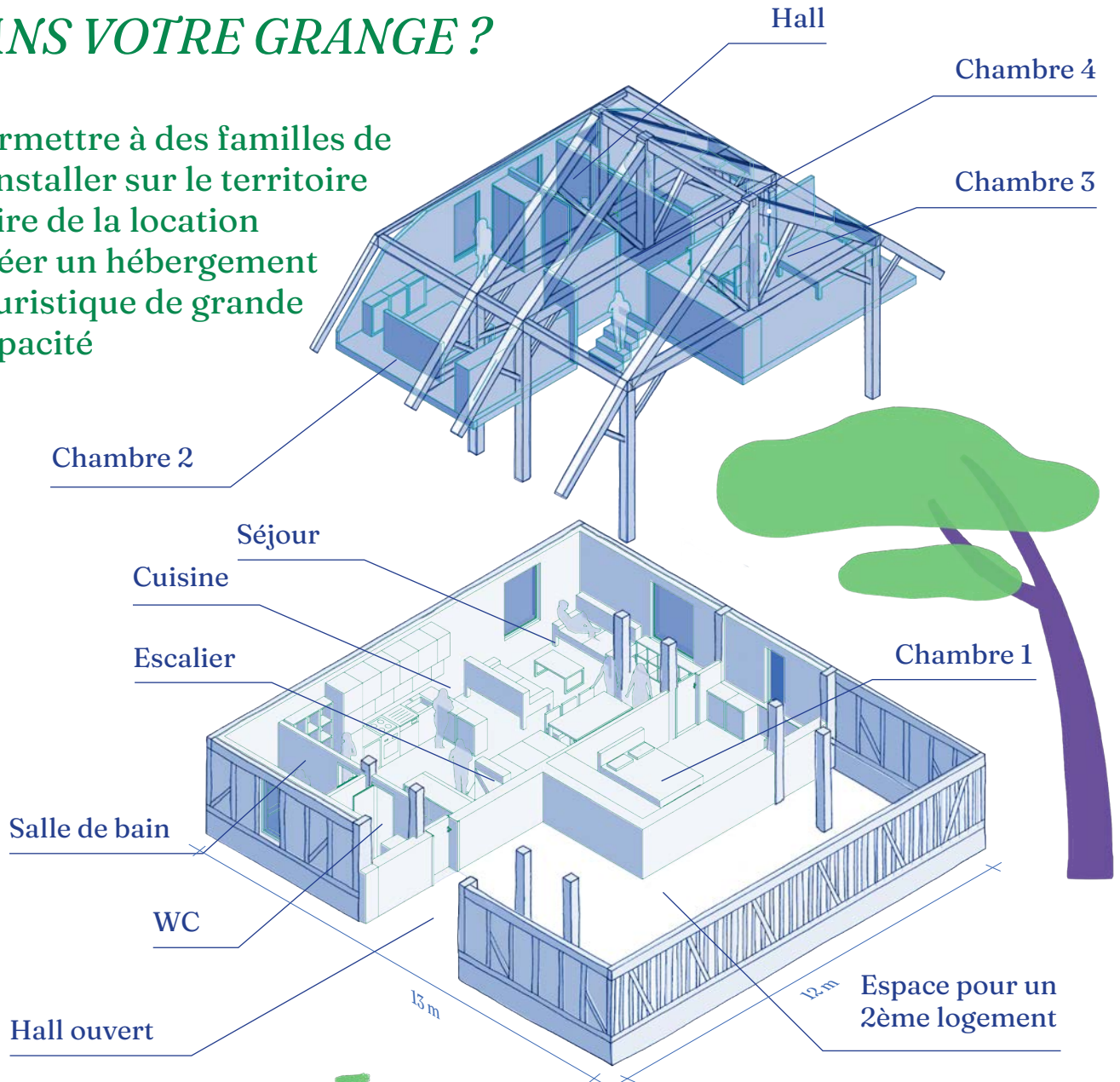
Un total de 144m² au sol avec :

83m² de salle de réception
15 m² entrée showroom
109 m² salle de découpe, montage
3 m² sanitaires
2 m² de local technique
15 m² de salle de repos (R1)

UN LOGEMENT 5 PIÈCES

DANS VOTRE GRANGE ?

- Permettre à des familles de s'installer sur le territoire
- Faire de la location
- Créer un hébergement touristique de grande capacité



**Deux étages de 68 m² au sol
chacun :**

3 m² d'entrée
21 m² salon et salle
à manger
20 m² cuisine
18 m² chambre 1
4,4 m² SDB
2,3 m² WC

À l'étage :

3 m² d'escalier
6,5 m² hall
21 m² chambre 2 sous comble
21 m² chambre 3 sous comble
18 m² chambre 4 sous comble

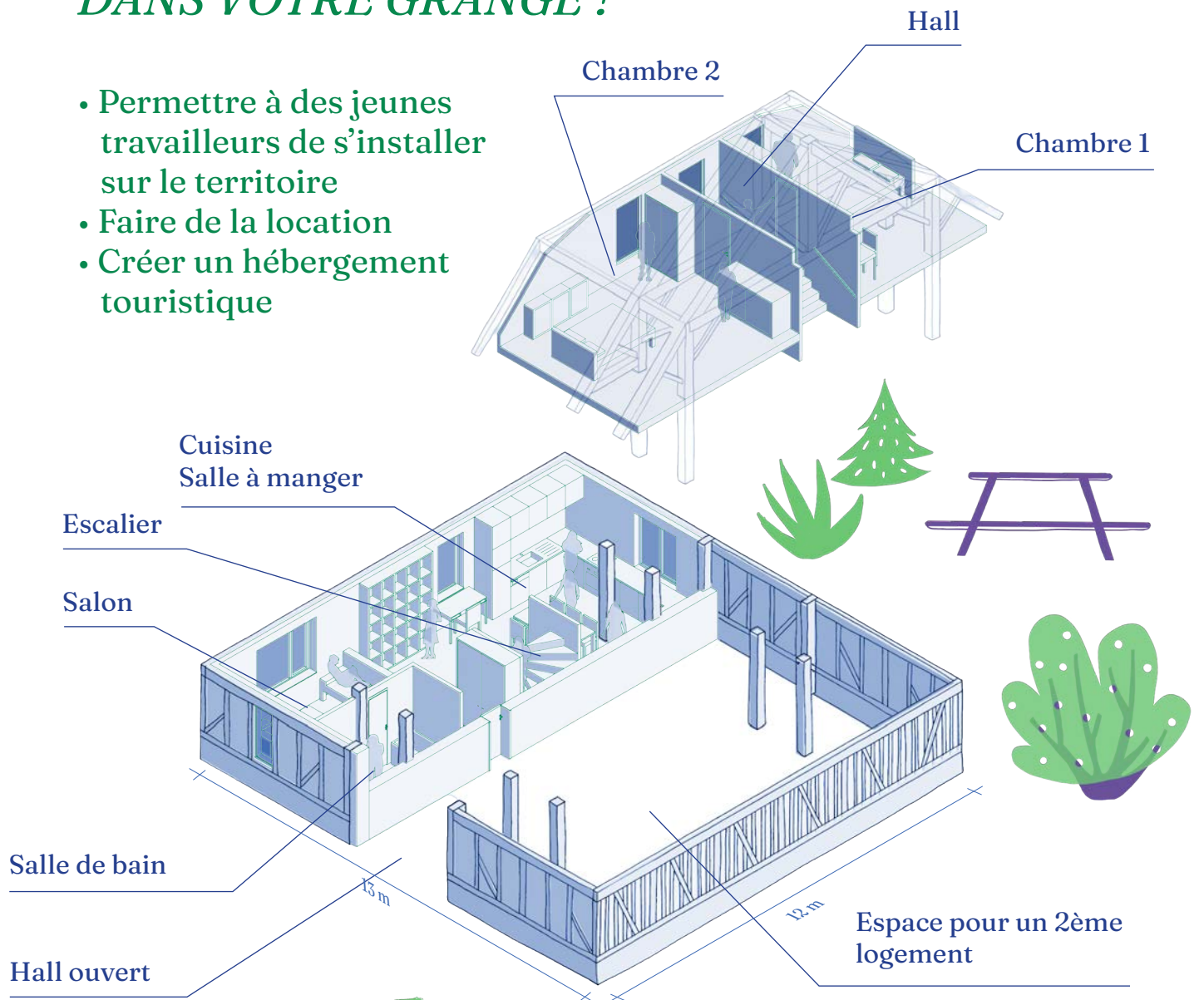
Budget estimatif :

De 1 000€ / m² à 2 500€ / m²
En fonction de l'état de la grange

UN LOGEMENT 3 PIÈCES

DANS VOTRE GRANGE ?

- Permettre à des jeunes travailleurs de s'installer sur le territoire
- Faire de la location
- Créer un hébergement touristique



Deux étages de 50 m² au sol chacun :

3 m² d'entrée
21 m² salon
17 m² cuisine
5 m² salle à manger
5 m² SDB
3 m² d'escalier
5 m² hall
21 m² chambre 1
sous comble
21 m² chambre 2
sous comble

À l'étage :

3 m² d'escalier
5 m² hall
21 m² chambre 1 sous comble
21 m² chambre 2 sous comble

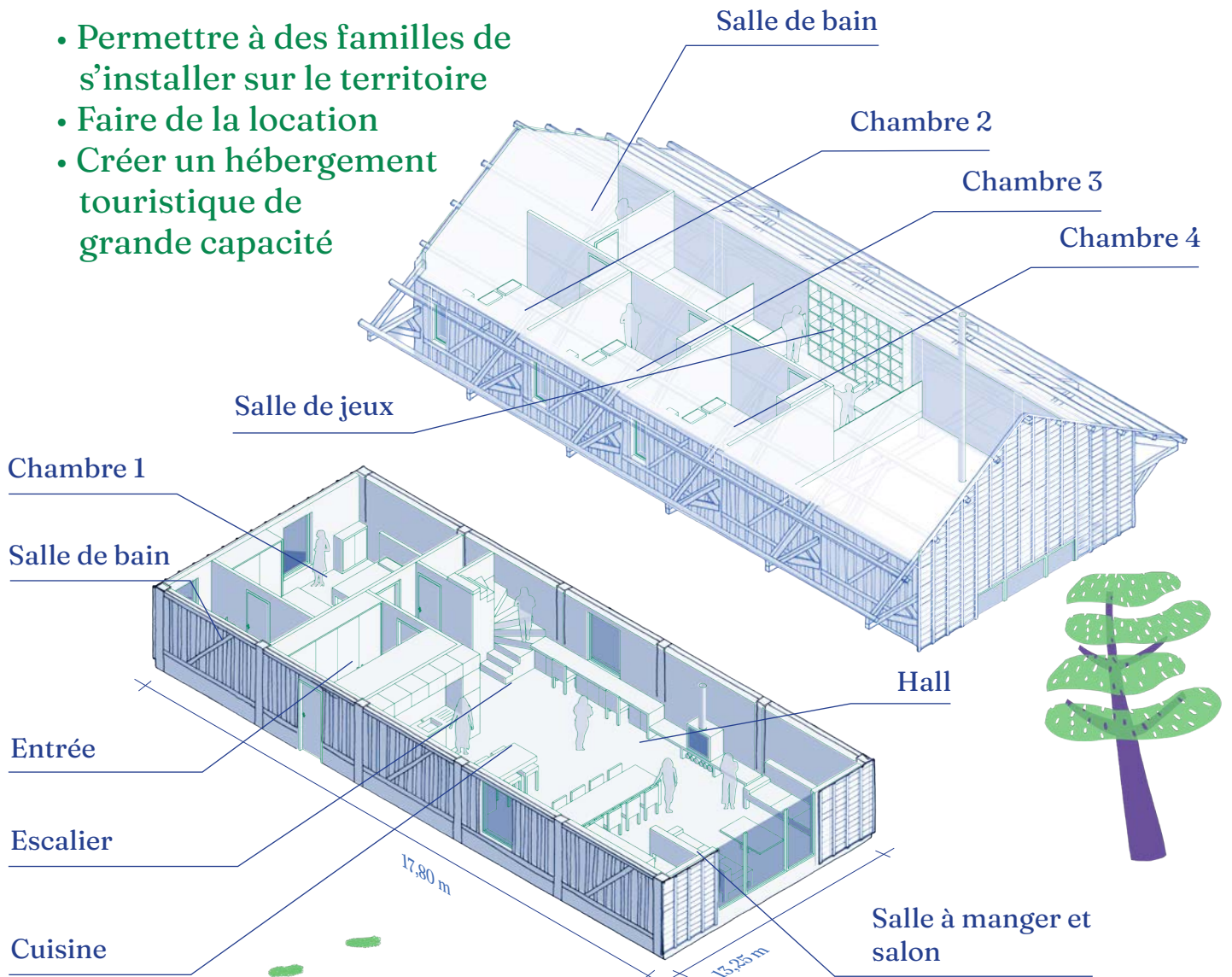
Budget estimatif :

De 1 000€ / m² à 2 500€ / m²
En fonction de l'état de la grange

UN LOGEMENT 5 PIÈCES

DANS VOTRE LONGÈRE ?

- Permettre à des familles de s'installer sur le territoire
- Faire de la location
- Créer un hébergement touristique de grande capacité



Deux étages de 118 m² au sol :

10 m² entrée

9,5 m² escalier, wc

12,5 m² bureaux et hall

12,5 m² cuisine

23,5 m² salle à manger

22,6 m² salon

18 m² chambre 1

5 m² SDB

À l'étage :

12,6 m² chambre 2

12,6 m² chambre 3

12,6 m² chambre 3

25,7 m² salle de jeux

6 m² SDB

Budget estimatif :

De 1 000€ / m² à 2 500€ / m²

En fonction de l'état de la grange

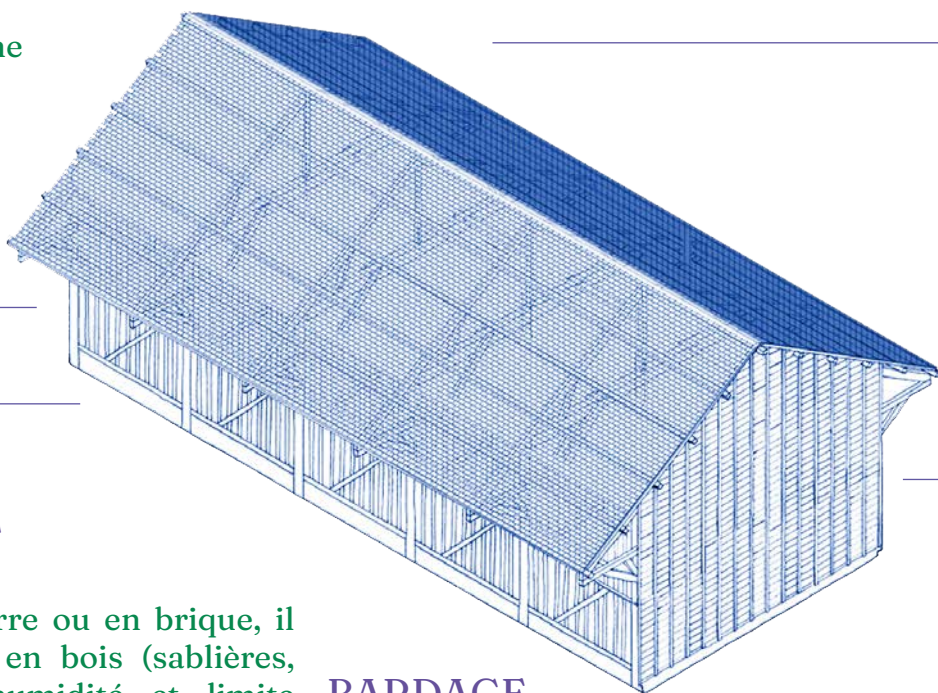
COMMENT PRENDRE SOIN DE SA GRANGE ?

FAÇADES

Lorsqu'elles sont en pans de bois, elles sont particulièrement sensibles à l'eau, aux moisissures et aux insectes. Il est vivement conseillé de ne pas les recouvrir d'un matériau imperméabilisant (ciment, crépi, béton cellulaire) afin de ne pas enfermer l'humidité. En revanche, il est possible de le recouvrir d'un bardage en bois ou d'un enduit à la chaux. Attention, toute modification de l'aspect extérieur de votre bâtiment (façade par exemple) nécessite le dépôt d'une déclaration préalable en mairie.

TOITURE

L'eau est aussi le principal ennemi de la charpente en bois et donc de l'intégrité de la structure. Une toiture en bon état permet un bon écoulement des eaux de pluie et conserve l'ensemble du bâti hors d'eau. Veiller au remplacement des tuiles défectueuses, à l'efficacité de votre gouttière et au maintien des débords de toiture pour s'assurer que la structure en bois (charpente et façade) soit préservée des écoulements d'eau et reste saine.




SOUBASSEMENT

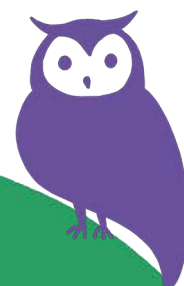
Généralement en pierre ou en brique, il protège la structure en bois (sablières, poteaux, etc) de l'humidité et limite l'impact des remontées capillaires (humidité qui remonte du sol). Pour être efficace, le sous-bassement doit être bien aéré. Il est conseillé d'éviter de le recouvrir avec un matériau imperméabilisant qui empêche le mur de respirer et augmente le risque de développement de pathologies.

BARDAGE

Situé sur la façade la plus exposée aux intempéries (souvent ouest), le bardage protège la structure de la pluie. Un bardage en bon état est gage d'un bâti protégé des infiltrations d'eau. Il est conseillé de remplacer les planches lorsqu'elles sont défectueuses.



**Vous avez un projet de construction,
rénovation ou aménagement ?
Les services du Parc se tiennent
GRATUITEMENT à votre disposition pour
vous accompagner dans votre projet !**



CONTACTEZ NOUS :
Maison du Parc
4, D43, 10 220 Piney
03 25 43 38 88 - contact@pnr-foret-orient.fr

**Retrouvez les guides, fiches pratiques et outils
en accès libre et en téléchargement sur le site
internet du Parc : pnr-foret-orient.fr**

